

POINTS DE VUE

SPECIAL ROYAUME DU MAROC

*Le Maroc est en marche, n'en déplaise aux Basri de tout acabit!***La fuite en avant de Driss Basri***Correspondance spéciale, Abdellatif Mansour (Casablanca)*

Driss Basri, vous connaissez ? Si c'est négatif, vous n'avez rien perdu. Il était, en tant que ministre de l'Intérieur, pendant vingt-cinq ans, l'homme fort du Maroc, la vraie deuxième personnalité de l'État, après feu Hassan II. Il a été limogé par S.M Mohammed VI quelques mois après son intronisation.

Son nom rime avec les transgressions en matière de droits de

l'Homme, commises durant les années 70, 80 et 90. Une période qualifiée par les Marocains «d'années de plomb».

Depuis quelques mois, d'éminents personnages ayant été porteurs de mandats communaux ou dépositaires d'autorité publique, sont poursuivis par la justice pour abus de pouvoir, détournement de deniers publics et enrichissement illicite. Dès le début de leur instruction, le nom de Driss Basri était sur toutes les lèvres. Pour la simple raison qu'ils sont les ex-hommes liges de ce dernier. Le lien a été vite fait par un grand nombre de publications marocaines, dont Maroc Hebdo Interna-

tional. Mais Driss Basri n'a décidé de poursuivre que cet hebdomadaire, l'un des plus anciens du pays, le plus serein dans ses analyses et qui plus est, celui que l'on disait proche du Palais, de l'ex-ministre de l'Intérieur, de, de et de...

De son refuge doré et précaire à Paris, Driss Basri a intenté un procès contre Mohammed Selhami, directeur du journal, et moi-même, en tant qu'auteur de l'article qu'il a jugé diffamatoire à son égard. La rançon exigée a été évaluée par son avocat, Yves Baudelot, du barreau de Paris, à quelque 15.000 euro, au titre de remboursement des frais judiciaires.

En France, Driss Basri n'est pas en situation régulière. Sa carte de séjour est arrivée à expiration, et son passeport est périmé. Quant à son éventuel retour au Maroc, il est plus que hasardeux.

Pierre qui roule n'amasse pas mousse, dit-on. Celle de Driss Basri, «oui» et même beaucoup, durant sa longue omnipotence. Il a eu tort de croire que la roue de l'histoire tourne toujours dans le même sens. Éternellement. Il en a été pour ses frais. Quant à la facture de l'histoire, il faut laisser du temps au temps, mais d'ores déjà, le compte est loin d'être bon.

Les canadiens d'origine marocaine vus par le Ministère québécois des relations avec les citoyens et de l'immigration (MRCI)

L'immigration marocaine fait partie de la vague d'immigration originaire des pays arabes, arrivée après la Seconde Guerre mondiale. Elle n'acquiert une importance réelle que vers la moitié des années 1960³.

Entre 1964 et 1974, c'est une immigration urbaine et scolarisée, caractérisée par une forte majorité de travailleurs. De 1968 à 1974, les immigrants sont admis principalement dans la catégorie de l'immigration économique.

Au cours de la période s'échelonnant de 1981 à 1986, l'immigration se caractérise par une forte proportion d'immigrants admis dans la catégorie de l'immigration économique. Cependant, on assiste à une diminution de cette catégorie au profit du regroupement familial vers la fin de cette période. On remarque un nombre appréciable d'étudiants vers le milieu de cette période.

Entre 1987 et 1991, il y a une forte augmentation d'immigrants par rapport à la période précédente. Ceux admis dans la catégorie de l'immigration économique constituent près des deux tiers des admissions. Plusieurs, soit un tiers, sont également admis dans le cadre du regroupement familial et on note quelques réfugiés surtout à la fin de la période. La moyenne d'âge est relativement élevée.

Il y a une diminution graduelle des immigrants marocains de 1991 à 1996⁴. Plus de la moitié de ces immigrants sont admis dans la catégorie de l'immigration économique et plus des deux cinquièmes dans la catégorie du regroupement familial. Les hommes sont légèrement majoritaires.

Entre 1997 et 2001, il y a une forte augmentation du nombre d'immigrants du Maroc par rapport à la période précédente. Plus des quatre cinquièmes des immigrants sont admis dans la catégorie de l'immigration économique. Les hommes sont largement majoritaires. Plus de 7 immigrants sur 10 âgés de 15 ans et plus ont une scolarité post-secondaire.

Note de la Rédaction:

Les canadiens d'origine marocaine sont regroupés en plusieurs associations dont les principales sont:

Fédération Marocaine du Canada (FMC)

1, Place Ville Marie, Bureau 2821

Montréal, Québec

H3B 4R4 Canada

Tél.: (514) 938-8838 Téléc.: (514) 938-8832

Site WEB: <http://www.fedmaroc.org>

E-mail: fmc@cam.org

Association de Solidarité Canada-Maroc (ASCM)

146, rue François # 105,

Montréal, Qc, H3E 1G3

Canada.

Tél. : (514) 362 1926

Site WEB: <http://www.ascm.ca>

E-mail : info@ascm.ca

Association Musulmane de Montréal-Nord (AMMN)

CP 458, Succ. Montréal-Nord,

Montréal-Nord, (Québec)

H1H-5L5 CANADA

Tél. (514) 325-7322

fax: (514) 325-7322

E-mail: ammn@roder.qc.ca

Site WEB: <http://www.ammn.org>

Association Marocaine de Toronto

1057 McNicoll Avenue,

Toronto, Ontario Canada M1W 3W6.

Tel (416) 494-7601

Fax (416) 493 - 9239

Site WEB:

http://www.amdt.ca/main_index.htm

E-mail martor@istar.ca

SOMMAIRE

Page

Banque populaire (Pub)	2
- La fuite en avant de Basri	
- Les canadiens d'origine marocaine vus par le MRCI	3
La parole est à l'Histoire	4-5
Femmes marocaines, espoir de demain	6-7
Les avancées d'une diplomatie marocaine rénovée	8
Fête du Trône	9 à 11
RAM: Développement tous azimuts	12
Le Maroc au service de la paix	13
L'économie marocaine	14-15
Le mois de juillet au Maroc	16
Les bonnes adresses	17-20

Contact:

Tel. (514) 576-9067

redaction@maghreb-canada.ca